

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CCAS DE ROQUEFORT
DEPARTEMENT DE LOT ET GARONNE**

Séance du 8 janvier 2021 à 10h30

Le Conseil d'administration du CCAS de ROQUEFORT dûment convoqué le 31 décembre 2020, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Alain ZANARDO, Président.

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 8

Nombre de membres représentés : 0

Nombre de suffrages exprimés : 8

Présents :

Mesdames : Muriel MICHAUX – Thérèse MELLAC – Mylène BRUNI

Messieurs : Alain ZANARDO – Sébastien GARCIA – Claude JOSEPH – Joseph PAGES – Alex VEZZONI

Absents : Nathalie DETURCK

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Muriel MICHAUX

1 08.01.2021 – ELECTION DU VICE PRESIDENT

Rapporteur : Monsieur Alain ZANARDO

Déclarant le Conseil d'Administration valablement installé le 1^{er} décembre 2020 lors du Conseil Municipal de la commune, le Président invite à l'élection du Vice-Président.

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment l'article L 123-6,
Le maire, président du CCAS, expose au conseil d'administration qu'il doit, dès sa constitution, élire en son sein un vice-président.

Il demande aux candidats à ce poste de se déclarer. Sont candidats : Mme Muriel MICHAUX et Mme Thérèse MELLAC.

Le conseil d'Administration procède à l'élection du vice-président à bulletin secret.

Les résultats du vote sont les suivants : 8 bulletins exprimés

- 4 voix pour Muriel MICHAUX
- 4 voix pour Thérèse MELLAC

La voix du Président étant prépondérante, est élue vice-présidente : Madame Muriel MICHAUX.

Après avoir délibéré, le conseil d'administration désigne Madame Mme MICHAUX Muriel comme vice-présidente.

Pour extrait conforme au registre des délibérations
du conseil d'administration
Fait à Roquefort le

Certifié exécutoire compte tenu de la
transmission en préfecture le

Roquefort, le 8 janvier 2021

Le maire, président du CCAS

Alain ZANARDO

